

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 16 AVRIL 2008

L'an deux mille huit, le SEIZE AVRIL, à vingt et une heures,

Le Conseil de la Communauté de la Vallée de Montmorency, légalement convoqué par courrier du 10 Avril 2008 et par affichage du 10 Avril 2008, s'est réuni à la Mairie de Soisy-sous-Montmorency, 2, avenue du Général de Gaulle, dans la Salle des Mariages, sous la présidence de **M. Luc STREHAIANO**, Président et Maire de Soisy-sous-Montmorency.

### Délégués présents :

- *Représentant la commune d'Andilly* : Daniel FARGEOT, Serge BIGUENET, Jean BRUXER, Annie GUIDEZ, Marc JAEGER, François LAZZARINI, Jean-Paul MAUROY,
- *Représentant la commune de Deuil-la-Barre* : Jean-Claude NOYER, Denis CHARTIER, Alain JOUBERT, Daniel MARY, Dominique PETITPAS, Muriel SCOLAN,
- *Représentant la commune de Groslay* : Joël BOUTIER, Corinne ANDREOLETTI, Jacques SEGUIN, Jean SZEWCZYK, Christian VAUTHIER,
- *Représentant la commune de Margency* : Jean-Pierre CAMUS, Bertrand ESPIARD, Mithra FARZAD, Roger GEHIN, Jean-Michel MORNACCO,
- *Représentant la commune de Montmagny* : Michel ROY, Jocelyn BRUISSON, Patrick FLOQUET, Philippe FLOTTERER, Myriam PADOVAN, Lilian REGNIER, François ROSE,
- *Représentant la commune de Montmorency* : Patrice FOGLIA, Cécile LUTZ-CALLIPEL, Gisèle MOR, Adélaïde PIAZZI, Thierry PICART,
- *Représentant la commune de Saint-Gratien* : Jacqueline EUSTACHE-BRINIO (à partir de la question n° 3), Julien BACHARD, Anne BERNARDIN, Karine BERTHIER, Jean-Claude LEVILAIN, Didier LOGEROT,
- *Représentant la commune de Soisy-sous-Montmorency* : Luc STREHAIANO, Claude BARNIER, Christian DACHEZ, Sylvain MARCUZZO, Michel VERNA, Bernard VIGNAUX,

Formant la majorité des membres en exercice.

### Absents excusés :

Catherine MORIAU, Yann ALEXANDRE, Jean-Luc BRILLOUET, Christian DENIS, Christian RENAULT, François DETTON, Bruno BOUTRON, Guy DESCOUTS, Christiane LARDAUD,

### Procurations :

Catherine MORIAU	à Jean-Claude NOYER	Christian RENAULT	à Jean-Michel MORNACCO
Yann ALEXANDRE	à Corinne ANDREOLETTI	François DETTON	à Adélaïde PIAZZI
Jean-Luc BRILLOUET	à Jean SZEWCZYK	Bruno BOUTRON	à Patrice FOGLIA
Christian DENIS	à Roger GEHIN	Christiane LARDAUD	à Sylvain MARCUZZO

Secrétaire de séance : Madame Corinne ANDREOLETTI

**LA SEANCE EST OUVERTE A 21 HEURES 00**

## ADMINISTRATION GENERALE

### 1 – NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil de Communauté sur proposition de Monsieur le Président et à l'unanimité,

DECIDE de procéder à la désignation du secrétaire de séance en prenant la liste des délégués par ordre alphabétique, et pour cette séance du 16 Avril 2008, DESIGNER Madame Corinne ANDREOLETTI.

### 2 – CONSTITUTION DU BUREAU

Monsieur le Président expose que le Bureau est, selon l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales « composé du Président, d'un ou de plusieurs Vice Présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres ».

Il est donc proposé :

A / de déterminer le nombre de membres qui siégeront au bureau, sur la base de deux représentants par commune ; soit le Président et les Vice Présidents et huit membres proposés par les Maires.

B / et de les élire.

Le Conseil de Communauté,

Vu la note présentant cette délibération et sur proposition de M. le Président,

Après en avoir délibéré :

A/ DECIDE à l'unanimité de fixer le nombre des membres du bureau à 16 (seize) ;

B/ DESIGNER par un vote à bulletin secret et à l'unanimité,

Monsieur Luc STREHAIANO, Président de la Communauté,

Monsieur Jean-Claude NOYER, Vice Président Délégué de la Communauté,

Monsieur Joël BOUTIER, 1<sup>er</sup> Vice Président,

Madame EUSTACHE-BRINIO, 2<sup>ème</sup> Vice Président,

Monsieur Michel ROY, 3<sup>ème</sup> Vice Président,

Monsieur Jean-Pierre CAMUS, 4<sup>ème</sup> Vice Président,

Monsieur Daniel FARGEOT, 5<sup>ème</sup> Vice Président,

Monsieur François DETTON, 6<sup>ème</sup> Vice Président,

Madame Annie GUIDEZ, Déléguée de la Communauté,

Monsieur Alain JOUBERT, Délégué de la Communauté,

Madame Corinne ANDREOLETTI, Déléguée de la Communauté,

Monsieur Jean-Michel MORNACCO, Délégué de la Communauté,

Monsieur Patrick FLOQUET, Délégué de la Communauté,

Madame Adélaïde PIAZZI, Déléguée de la Communauté,

Monsieur Jean-Claude LEVILAIN, Délégué de la Communauté,

Monsieur Bernard VIGNAUX, Délégué de la Communauté,

### 3 – DELEGATIONS D'UNE PARTIE DES ATTRIBUTIONS DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU PRESIDENT

Pour la bonne marche de l'administration, il apparaît nécessaire dans un premier temps de renouveler les délégations d'attributions accordées au Président en matière de marchés publics, d'emprunts et d'actions foncières.

Considérant la note présentant cette délibération,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- DELEGUE au Président pendant toute la durée de son mandat les attributions suivantes :

**Article 1 : En matière de marchés publics,** le Président est chargé de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur au seuil de 206 000 €HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

**Article 2: En matière financière,** le Président est chargé de procéder, dans les limites fixées par le conseil de communauté par délibération n°10 en date du 15/12/2004, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, ainsi qu'à l'ouverture et la gestion de crédit de trésorerie, sous réserve des dispositions prévues par la délibération précitée, et de passer à cet effet les actes nécessaires.

**Article 3 : En matière d'acquisitions immobilières,**

- A l'occasion de l'aliénation d'un bien, le Président est chargé d'exercer au nom et pour le compte de la Communauté d'agglomération, les droits de préemption définis par le Code de l'urbanisme (simple ou renforcé, et ce que la Communauté d'Agglomération en soit titulaire ou délégataire) institués sur les zones d'activité économique relevant de la compétence de la communauté, dans le respect des objectifs des droits de préemption urbains instaurés et dans la limite d'un dépassement maximale de 10% de la valeur vénale du bien à préempter telle qu'estimée par les services de France Domaine

- Le Président est chargé de passer en la forme administrative ou notariée, les actes de vente, d'échange, de partage, d'acquisition, transactions dès lors que ces actes ont été autorisés conformément au code général des collectivités territoriales.

- DIT que les décisions prises en application de la délibération pourront être signées par un vice-président ou un conseiller communautaire agissant par délégation du Président, dans les conditions fixées à l'article L5211-9 du code général des collectivités applicables.
- PRECISE que lors de chaque réunion de l'assemblée, le Président rendra compte des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant lors de chaque réunion de celui-ci.

#### **4 – FORMATION DES COMMISSIONS**

**A / Détermination des commissions**

**B / Fixation du nombre de leurs membres**

**C / Composition de chaque commission**

Vu la note présentant cette délibération,

Le Conseil de Communauté sur proposition de Monsieur le Président,  
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

A/ DECIDE de constituer les commissions de travail ci-après et librement déterminées par le conseil de communauté dans les compétences suivantes, à savoir :

- 1° - Commission des Travaux, de l'Urbanisme et du droit des sols ;
- 2° - Commission des Finances ;
- 3° - Commission de l'Habitat, de la Politique de la Ville et de l'Aménagement du Territoire ;
- 4° - Commission des Affaires Sportives ;
- 5° - Commission des Affaires Culturelles ;
- 6° - Commission des Affaires Economiques ;
- 7° - Commission de l'Environnement et du Développement Durable ;
- 8° - Commission de la Sécurité et de la Prévention ;

B/ DECIDE de fixer le nombre des membres de chacune des commissions de la manière suivante :

- ⇒ le Président de la communauté – de droit,
- ⇒ le Vice Président en charge du domaine de compétence concerné,
- ⇒ et un membre titulaire et un membre suppléant, représentant tous deux chaque commune adhérente et désignés par le conseil de communauté, soit au total huit membres titulaires et huit membres suppléants.

C/ DESIGNE, par un vote à bulletin secret, les membres suivants, pour chacune des commissions ci-après :

**1° pour la Commission des Travaux, de l'Urbanisme et du droit des sols**, et par 55 votants et 55 bulletins trouvés dans l'urne ; sont élus avec 55 voix 15 élus et Mme MORIAU, candidate est élue avec 50 voix ; tandis que M. MARY, non candidat reçoit 5 voix ;

a - Vice-Président : **Monsieur Jean-Claude NOYER**

b – En qualité de membres représentant chacune des communes :

Commune	Titulaire	Suppléant
- ANDILLY	M. François LAZZARINI	M. Jean-Paul MAUROY
- DEUIL-LA-BARRE	Mme Catherine MORIAU	M. Alain JOUBERT
- GROSLAY	M. Jean SZEWCZYK	M. Jacques SEGUIN
- MARGENCY	M. Christian DENIS	M. Roger GEHIN
- MONTMAGNY	M. François ROSE	M. Patrick FLOQUET
- MONTMORENCY	Mme Cécile LUTZ-CALLIPEL	M. Bruno BOUTRON
- SAINT-GRATIEN	M. Julien BACHARD	Mme Jacqueline EUSTACHE-BRINIO
- SOISY SOUS MONTMORENCY	M. Bernard VIGNAUX	M. Claude BARNIER

**2° pour la Commission des Finances**, et par 55 votants et 55 bulletins trouvés dans l'urne ; sont élus avec 55 voix 15 élus et M. JOUBERT, candidat est élu avec 54 voix ; tandis que Mme MORIAU, non candidate reçoit 1 voix ;

a - Vice-Président : **Monsieur Joël BOUTIER**

b – En qualité de membres représentant chacune des communes :

Commune	Titulaire	Suppléant
- ANDILLY	M. Marc JAEGER	M. Daniel FARGEOT
- DEUIL-LA-BARRE	M. Jean-Claude NOYER	M. Alain JOUBERT
- GROSLAY	M. Jean-Luc BRILLOUET	Mme Corinne ANDREOLETTI
- MARGENCY	M. Jean-Michel MORNACCO	M. Bertrand ESPIARD
- MONTMAGNY	M. Patrick FLOQUET	Mme Myriam PADOVAN
- MONTMORENCY	M. Thierry PICART	Mme Gisèle MOR
- SAINT-GRATIEN	M. Jean-Claude LEVILAIN	M. Guy DESCOUTS
- SOISY SOUS MONTMORENCY	M. Christian DACHEZ	M. Bernard VIGNAUX

**3° pour la Commission de l'Habitat, de la Politique de la Ville et de l'Aménagement du Territoire**, et à l'unanimité,

a - Vice-Président : **Madame Jacqueline EUSTACHE-BRINIO**

b – En qualité de membres représentant chacune des communes :

Commune	Titulaire	Suppléant
- ANDILLY	M. Jean BRUXER	Mme Annie GUIDEZ
- DEUIL-LA-BARRE	Mme Muriel SCOLAN	M. Daniel MARY
- GROSLAY	M. Jacques SEGUIN	M. Jean SZEWCZYK
- MARGENCY	M. Roger GEHIN	M. Jean-Pierre CAMUS
- MONTMAGNY	M. François ROSE	M. Lilian REGNIER
- MONTMORENCY	M. Bruno BOUTRON	Mme Adélaïde PIAZZI
- SAINT-GRATIEN	M. Guy DESCOUTS	M. Julien BACHARD
- SOISY SOUS MONTMORENCY	M. Michel VERNA	M. Christian DACHEZ

**4° pour la Commission des Affaires Sportives et à l'unanimité,**a - Vice-Président : **Monsieur Michel ROY**

b – En qualité de membres représentant chacune des communes :

Commune	Titulaire	Suppléant
- ANDILLY	M. Serge BIGUENET	M. Jean BRUXER
- DEUIL-LA-BARRE	Mme Dominique PETITPAS	M. Daniel MARY
- GROSLAY	M. Christian VAUTHIER	M. Yann ALEXANDRE
- MARGENCY	M. Bertrand ESPIARD	M. Jean-Pierre CAMUS
- MONTMAGNY	M. Lilian REGNIER	M. François ROSE
- MONTMORENCY	M. Patrice FOGLIA	M. Thierry PICART
- SAINT-GRATIEN	M. Didier LOGEROT	Mme Anne BERNARDIN
- SOISY SOUS MONTMORENCY	M. Claude BARNIER	M. Sylvain MARCUZZO

**5° pour la Commission des Affaires Culturelles et à l'unanimité,**a - Vice-Président : **Monsieur Jean-Pierre CAMUS**

b – En qualité de membres représentant chacune des communes :

Commune	Titulaire	Suppléant
- ANDILLY	M. Serge BIGUENET	M. Marc JAEGER
- DEUIL-LA-BARRE	M. Denis CHARTIER	Mme Muriel SCOLAN
- GROSLAY	Mme Corinne ANDREOLETTI	M. Jacques SEGUIN
- MARGENCY	Mme Mithra FARZAD	M. Bertrand ESPIARD
- MONTMAGNY	M. Philippe FLOTTERER	Mme Myriam PADOVAN
- MONTMORENCY	Mme Gisèle MOR	Mme Cécile LUTZ-CALLIPEL
- SAINT-GRATIEN	Mme Karine BERTHIER	M. Didier LOGEROT
- SOISY SOUS MONTMORENCY	Mme Christiane LARDAUD	M. Christian DACHEZ

**6° pour la Commission des Affaires Economiques, et à l'unanimité,**a - Vice-Président : **Monsieur Daniel FARGEOT**

b – En qualité de membres représentant chacune des communes :

Commune	Titulaire	Suppléant
- ANDILLY	M. Jean-Paul MAUROY	M. Marc JAEGER
- DEUIL-LA-BARRE	M. Denis CHARTIER	Mme Catherine MORIAU
- GROSLAY	M. Jean-Luc BRILLOUET	M. Jean SZEWCZYK
- MARGENCY	M. Christian RENAULT	M. Roger GEHIN
- MONTMAGNY	Mme Myriam PADOVAN	M. Lilian REGNIER
- MONTMORENCY	M. Bruno BOUTRON	M. Thierry PICART
- SAINT-GRATIEN	M. Guy DESCOUTS	M. Jean-Claude LEVILAIN
- SOISY SOUS MONTMORENCY	M. Sylvain MARCUZZO	M. Bernard VIGNAUX

**7° pour la Commission de l'Environnement et du Développement Durable, et à l'unanimité,**a - Vice-Président : **Monsieur François DETTON**

b – En qualité de membres représentant chacune des communes :

Commune	Titulaire	Suppléant
- ANDILLY	M. François LAZZARINI	Mme Annie GUIDEZ
- DEUIL-LA-BARRE	M. Alain JOUBERT	M. Daniel MARY
- GROSLAY	M. Christian VAUTHIER	Mme Corinne ANDREOLETTI
- MARGENCY	M. Christian DENIS	M. Jean-Pierre CAMUS
- MONTMAGNY	M. Jocelyn BRUISSON	M. Philippe FLOTTERER
- MONTMORENCY	Mme Adélaïde PIAZZI	Mme Cécile LUTZ-CALLIPEL
- SAINT-GRATIEN	Mme Anne BERNARDIN	M. Julien BACHARD
- SOISY SOUS MONTMORENCY	M. Michel VERNA	Mme Christiane LARDAUD

**8° pour la Commission de la Sécurité et de la Prévention et à l'unanimité,**

a - Président : **Monsieur Luc STREHAIANO**

b – En qualité de membres représentant chacune des communes :

Commune	Titulaire	Suppléant
- ANDILLY	Mme Annie GUIDEZ	M. Jean BRUXER
- DEUIL-LA-BARRE	Mme Catherine MORIAU	M. Denis CHARTIER
- GROSLAY	M. Yann ALEXANDRE	M. Christian VAUTHIER
- MARGENCY	M. Michel MORNACCO	M. Christian DENIS
- MONTMAGNY	M. Jocelyn BRUISSON	M. Philippe FLOTTERER
- MONTMORENCY	M. Patrice FOGLIA	Mme Gisèle MOR
- SAINT-GRATIEN	Mme Jacqueline EUSTACHE-BRINIO	Mme Karine BERTHIER
- SOISY SOUS MONTMORENCY	M. Christian DACHEZ	M. Sylvain MARCUZZO

**5 – ELECTION DES MEMBRES APPELES A SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Pour la communauté d'agglomération, la commission d'appel d'offres est composée des membres suivants :

- le président de la CAVAM - ou son représentant – président de plein droit,
- et 5 membres élus en son sein, par l'assemblée délibérante.

Vu la note de présentation de la délibération,

Le Conseil de Communauté après avoir conformément à l'article L 2121-21 du C.G.C.T voté à scrutin secret,

- ELIT, à l'unanimité, pour siéger à la commission d'appel d'offres présidée de plein droit par le Président ou son représentant, les membres suivants :

**1 – en tant que membres titulaires de la commission d'appel d'offres :**

Monsieur Joël BOUTIER  
Madame Jacqueline EUSTACHE-BRINIO  
Monsieur Christian DENIS  
Monsieur Bernard VIGNAUX  
Madame Cécile LUTZ-CALLIPEL

**2 – en tant que membres suppléants de la commission d'appel d'offres :**

Monsieur Daniel MARY  
Monsieur Roger GEHIN  
Monsieur Marc JAEGER  
Monsieur Lilian REGNIER  
Monsieur Patrice FOGLIA

- PREND ACTE que conformément au III de l'article 22, il est pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la commission d'appel d'offres par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste. Le remplacement du suppléant, ainsi devenu membre titulaire, est assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier.

Il est procédé au renouvellement intégral de la commission d'appel d'offres lorsqu'une liste se trouve dans l'impossibilité de pourvoir, dans les conditions telles que prévues à l'alinéa précédent, au remplacement des membres titulaires auxquels elle a droit.

**6 – ELECTION DES MEMBRES APPELES A SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES POUR LES GROUPEMENTS DE COMMANDES PUBLIQUES**

Monsieur le Président indique que lorsqu'un groupement de commandes est constitué entre collectivités territoriales et établissements publics soumis aux dispositions du Code des marchés publics en matière d'achats, c'est une commission d'appel d'offres spécifique qui est appelée à intervenir dans le déroulement des procédures de mise en concurrence.

Monsieur le Président entendu dans sa note de présentation,

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité,

- PROCEDE à la nomination du membre titulaire et du membre suppléant appelés à siéger au sein de la commission d'appel d'offres des groupements de commandes à venir entre la Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency et des collectivités territoriales autres que les communes membres, des groupements de collectivités territoriales et d'autres personnes morales de droit public :

a) Titulaire : Monsieur Jean-Claude NOYER

b) Suppléant : Madame Jacqueline EUSTACHE-BRINIO

## **7 – ELECTION DES MEMBRES APPELES A SIEGER AU SEIN DU SYNDICAT EMERAUDE**

Le choix de la présente assemblée peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre. La désignation s'effectue par un vote à bulletin secret, chacune des communes membres disposant de 2 membres titulaires et de 2 suppléants.

Le conseil de communauté,

Sur proposition de Monsieur le Président,

- DESIGNNE, par un vote à bulletin secret, et à l'unanimité ; les délégués suivants pour représenter la CAVAM au sein du Syndicat EMERAUDE :

<b>Commune</b>	<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
<b>ANDILLY</b>	<b>M. François LAZZARINI M. Jean-Paul MAUROY</b>	<b>M. Marc JAEGER M. Jean BRUXER</b>
<b>DEUIL-LA-BARRE</b>	<b>M. Daniel MARY M. Gérard DELATTRE</b>	<b>M. Alain CHABANEL M. Slimann TIR</b>
<b>GROSLAY</b>	<b>M. Christian VAUTHIER M. Philippe GIANNORSI</b>	<b>Mme Corinne ANDREOLETTI Mme Irène GABORIT</b>
<b>MARGENCY</b>	<b>M. Jean-Pierre CAMUS Mme Florence VILLE</b>	<b>M. Christian DENIS Mme Marie-Claude PECHENA</b>
<b>MONTMAGNY</b>	<b>M. Patrick FLOQUET M. Rémy JULIEN</b>	<b>M. François ROSE M. Philippe FLOTTERER</b>
<b>MONTMORENCY</b>	<b>Mme Cécile LUTZ-CALLIPEL M. Julien SANANES</b>	<b>M. Joël LEMAITRE M. Denis NDJANDA</b>
<b>SAINT-GRATIEN</b>	<b>Mme Anne BERNARDIN M. Vladimir MATCOVICH</b>	<b>M. Gilles NICOLLE Mme Nicole POLI</b>
<b>SOISY-SOUS-MONTMORENCY</b>	<b>M. Christian DACHEZ M. Michel VERNA</b>	<b>M. Bernard VIGNAUX M. Claude BARNIER</b>

## **8 – ELECTION DES MEMBRES APPELES A SIEGER AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ENGHIEN (SIARE)**

Comme la délibération précédente, le choix de la présente assemblée peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre et la désignation s'effectue par un vote à bulletin secret, chacune des communes membres disposant de 2 membres titulaires et de 2 suppléants.

Vu la note de présentation rapportée par Monsieur le Président et sur proposition des communes,

Le Conseil de Communauté, par un vote à bulletin secret, et à l'unanimité,

- DESIGNNE comme suit les délégués communautaires appelés à siéger au sein du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Enghien (SIARE) :

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
ANDILLY	M. François LAZZARINI M. Jean BRUXER	M. Jean-Paul MAUROY M. Marc JAEGER
DEUIL-LA-BARRE	M. Jean-Claude NOYER M. Daniel MARY	M. Gérard DELATTRE M. Alain CHABANEL
GROSLAY	M. Jean-Pierre TARAMARCAZ M. Guy BOISSEAU	Mme Corinne ANDREOLETTI M. Yann ALEXANDRE
MARGENCY	M. Roger GEHIN M. Christian DENIS	M. Guy FRANQUET M. Charles BOROS
MONTMAGNY	M. François ROSE M. Rémy JULIEN	M. Bernard MASSOT Mme Véronique REINTJES
MONTMORENCY	M. François DETTON M. Patrice FOGLIA	M. Julien SANANES M. Youenn LEBERRE
SAINT-GRATIEN	M. Vladimir MATCOVICH M. Gilles NICOLLE	Mme Danielle BLANC Mme Dorothée MULLER
SOISY-SOUS-MONTMORENCY	M. Luc STREHAIANO M. François ABOUT	M. Michel VERNA Mme Françoise MILLET

**PLUS AUCUNE QUESTION N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR**  
**LA SEANCE EST LEVEE A 22 H 40**

**Le Secrétaire de Séance,**

**Corinne ANDREOLETTI**

**Le Président,**

**Luc STREHAIANO**